

Prolégomènes au dictionnaire pancréole de la Caraïbe

par

Jean Bernabé

Professeur des Universités¹

Que le présent *Dictionnaire bilingue du créole guyanais* soit une oeuvre d'importance, cela se passe aisément de démonstration. Il suffirait pour s'en convaincre de le soupeser, de l'ouvrir, de le parcourir, même en diagonale. Encore qu'il ne soit pas besoin d'être grand prophète pour pressentir que ce genre de lecture n'est précisément pas celui qui sera réservé à cet ouvrage. Cette véritable somme est le fruit d'un travail obstiné, soutenu par l'amour passionné d'un pays et de ses habitants, mais aussi éclairé par les lumières d'une approche intellectuelle de longue haleine et sans complaisance. Il s'agit là également de l'amorce d'une entreprise lexicographique panlectale (ou, en termes plus simples, liée à une prise en considération de tous les créoles de ladite zone). Et cette caractéristique-là, que le présent ouvrage porte perpétuellement en filigrane n'est pas insignifiante, loin s'en faut. C'est seulement, une fois accomplie, que l'oeuvre d'ensemble, constituée de plusieurs briques, pourra donner la mesure des apports particuliers de chacun des éléments qui la composent.

Si la rigueur est une vertu nécessaire à tout auteur de dictionnaire, en revanche, les pratiques lexicographiques, il ne faut pas craindre de l'affirmer, débordent, en fait, du cadre par trop restreint de l'activité dite scientifique. Les qualités qui président à l'élaboration d'un dictionnaire relèvent pour beaucoup du pragmatisme et définissent plus un travail d'artisan que l'épure d'un théoricien coupé des réalités anthropologiques qui sous-tendent toute entreprise dédiée à la quête et la consignation du sens, telle que l'exhibe, au jour le jour, la vie des hommes et des femmes.

Fabriquer un dictionnaire créole est une véritable gageure et un défi, parce que tout mot français étant potentiellement créole, d'une manière générale, faire un dictionnaire créole pourrait théoriquement, de manière surréaliste, revenir à faire un dictionnaire français augmenté d'un dictionnaire créole. Il n'est donc pas aisé de pouvoir isoler un créole dit authentique sans recourir à une réification de type fantasmatique. Cette dernière traduirait, en réalité, plus une visée idéologique propre au lexicographe qu'une adéquation à la réalité objective des énoncés réellement produits. Qui plus est, le créole guyanais est, de tous les créoles à base lexicale française celui qui est dans le contact quotidien le plus dense avec le plus grand nombre d'autres créoles et que, de ce fait, il n'est pas évident de tracer les frontières d'un créole guyanais spécifique, sauf à réduire le guyanais à sa variante archéolectale, donc coupée de la réalité des énoncés effectivement produits dans le contexte des pratiques langagières courantes.

¹ Directeur du Centre de Recherches Interdisciplinaires en Langues, Lettres et Arts (CRILLASH), responsable du Groupe d'Études et de Recherches en Espace Créolophone et Francophone (GEREC-F) de l'Université de Antilles et de la Guyane

Prologues au dictionnaire panarabé de la Caraïbe

par
Jean Bernabé
Professeur des Universités

Que le présent Dictionnaire bilingue du créole guyanais soit une oeuvre d'importance, cela se passe aisément de démonstration. Il suffirait pour s'en convaincre de le soupeser, de l'ouvrir, de le parcourir, même en diagonale. Encore qu'il ne soit pas besoin d'être grand prophète pour pressentir que ce genre de lecture n'est précisément pas celui qui sera réservé à cet ouvrage. Cette véritable somme est le fruit d'un travail obstiné, soutenu par l'amour passionné d'un pays et de ses habitants, mais aussi éclairé par les lumières d'une approche intellectuelle de longue haleine et sans complaisance. Il s'agit là également de l'amorce d'une entreprise lexicographique panarabée (ou en termes plus simples, liée à une prise en considération de tous les créoles de ladite zone). Et cette caractéristique-là, que le présent ouvrage porte potentiellement en filigrane n'est pas insignifiante, loin s'en faut. C'est seulement, une fois accomplie, que l'oeuvre d'ensemble, constituée de plusieurs pièces, pourra donner la mesure des apports particuliers de chacun des éléments qui la composent.

Si la rigueur est une vertu nécessaire à tout auteur de dictionnaire, en revanche, les pratiques lexicographiques, il ne faut pas craindre de l'affirmer, débordent, en fait, du cadre par trop restreint de l'activité dite scientifique. Les qualités qui président à l'élaboration d'un dictionnaire relèvent pour beaucoup du pragmatisme et délimitent plus un travail d'artisan que l'épure d'un théoricien coupé des réalités anthropologiques qui sous-tendent toute entreprise dédiée à la quête et la consignation du sens, telle que l'exhibe, au jour le jour, la vie des hommes et des femmes.

L'élaborer un dictionnaire créole est une véritable gageure et un défi, parce que tout mot français étant potentiellement créole, d'une manière générale, faire un dictionnaire créole pourrait théoriquement, de manière surréaliste, revenir à faire un dictionnaire français augmenté d'un dictionnaire créole. Il n'est donc pas aisé de pouvoir isoler un créole dit authentique sans recourir à une réification de type linguistique. Cette dernière traduirait, en réalité, plus une visée idéologique propre au lexicographe qu'une adhésion à la réalité objective des énoncés réellement produits. Qui plus est, le créole guyanais est, de tous les créoles à base lexicale française celui qui est dans le contact quotidien le plus dense avec le plus grand nombre d'autres créoles et que, de ce fait, il n'est pas évident de tracer les frontières d'un créole guyanais spécifique, sauf à réduire le guyanais à sa variante archéologique, donc coupée de la réalité des énoncés effectivement produits dans le contexte des pratiques langagières courantes.

1 Directeur du Centre de Recherches Interdisciplinaires en Langues, Lettres et Arts (CRILASH), responsable du Groupe d'Etudes et de Recherches en Espace Créolophone et Francophone (GEREC-F) de l'Université de Antilles et de la Guyane

Il n'est donc pas de la première légitimité d'isoler une espèce particulière, appréhendée dans sa dimension exclusivement localiste, au sein du « fatras linguistique » auquel cette terre continentale sert, en pleine Amazonie, soit de creuset, soit, au contraire, de simple « champ d'épandage ». Toutefois, le choix opéré par l'auteur, loin d'être personnel, ressortit à des enquêtes d'opinion menées à l'échelle du pays tout entier². Au terme de ces investigations, les caractéristiques du créole considéré par les Guyanais eux-mêmes comme les plus basilectales ont été mises au jour. Nul doute que les contacts les plus denses de Marguerite FAUQUENOY avec le terrain aient concerné la région de Sinnamary et ses environs. Cette zone géographique est, en effet, réputée constituer non seulement le haut-lieu quelque peu mythique de la culture créole guyanaise, mais aussi un recours contre une décréolisation tantôt rampante, tantôt galopante, toujours menaçante, lors même que la menace n'est pas perçue comme telle. Si grande et béate est la confiance des peuples convaincu de la pérennité de leurs langues que, jamais, ils ne prennent au sérieux le mot tragique et pourtant réaliste de Paul Valéry, découvrant le caractère mortel des civilisations. S'il est vrai, cependant, que le latin a survécu à l'effondrement de la civilisation romaine, prise en son sens strict et indépendamment de ses prolongements romans, cette survie est largement imputable à son statut de langue écrite. À cet égard, on peut considérer un dictionnaire comme une mémoire au second degré : une mémoire de la mémoire, en quelque sorte. Ce rôle est d'autant plus crucial, quand on a affaire à une langue peu rompue aux œuvres scripturales et dont précisément la pratique dictionnaire est aussi de nature à promouvoir la chose écrite, dès lors mieux assurée, prenant appui sur un tremplin des plus efficaces.

Pour ce qui a trait aux sources écrites des compilations pourvoyeuses de ce dictionnaire, elle n'est pas moins rattachée, pour une part significative, à une puissante symbolique, puisque qu'elle jaillit d'un ouvrage culte, sorte de profane et pourtant sacralisée, je veux parler du premier roman créole, le devenu célèbre *Atipa*. L'auteur affiché en est Alfred PAREPOU, en réalité un pseudonyme ayant donné lieu à maintes supputations propres à l'identifier derrière tel ou tel personnage connu de l'époque (le dernier quart du XIX^e siècle). Il convient d'ailleurs de signaler que celles formulées par Marguerite FAUQUENOY³ elle-même restent, à ce jour, les plus cohérentes et les plus crédibles.

La réalisation de cette manière de trésor du créole guyanais répond à une véritable gageure. Et cela, pour peu, redisons-le, que l'on mesure à quel point la Guyane est, plus que toute autre terre créolophone, habitée de langues diverses et traversée de parlures créoles d'origine extérieure, elles-mêmes issues de

² Voir à ce sujet « Aspects du bilinguisme guyanais-français » dans *Espace créole*, 1988, no.6, pp.7-42

³ FAUQUENOY, Marguerite (traduit et annoté par), 1987.- *Atipa*, d'Alfred PAREPOU, PUC/GEREC/L'Harmattan

Il n'est donc pas de la première légitimité d'isoler une espèce particulière, appréhendée dans sa dimension exclusivement localiste, au sein du « fatras linguistique » auquel cette terre continentale sert, en pleine Amazonie, soit de creuset, soit, au contraire, de simple « champ d'épandage ». Toutefois, le choix opéré par l'auteur, loin d'être personnel, ressortit à des enquêtes d'opinion menées à l'échelle du pays tout entier². Au terme de ces investigations, les caractéristiques du créole considéré par les Guyanais eux-mêmes comme les plus basiliques ont été mises au jour. Nul doute que les contacts les plus denses de Marguerite FAUQUENOT avec le terrain aient concerné la région de Sinnamary et ses environs. Cette zone géographique est, en effet, réputée constituer non seulement le haut-lieu d'un mythe de la culture créole guyanaise, mais aussi un recours contre une déréliction tantôt rampante, tantôt galopante, toujours menaçante, lors même que la menace n'est pas perçue comme telle. Si grande et béate est la confiance des peuples convaincus de la pérennité de leurs langues que, jamais, ils ne prennent au sérieux le mot tragique et pourtant réaliste de Paul Valéry, découvrant le caractère mortel des civilisations. S'il est vrai, cependant, que le latin a survécu à l'effondrement de la civilisation romaine, prise en son sens strict et indépendamment des ses prolongements romans, cette survie est largement imputable à son statut de langue écrite. À cet égard, on peut considérer un dictionnaire comme une mémoire au second degré : une mémoire de la mémoire, en quelque sorte. Ce rôle est d'autant plus crucial, quand on a affaire à une langue peu rompu aux œuvres scripturales et dont précisément la pratique dictionnaire est aussi de nature à promouvoir la chose écrite, dès lors mieux assurée, prenant appui sur un tremplin des plus efficaces.

Pour ce qui a trait aux sources écrites des compilations pourvoyeuses de ce dictionnaire, elle n'est pas moins attachée, pour une part significative, à une puissance symbolique, puisque qu'elle jaillit d'un ouvrage culte, sorte de profane et pourtant sacralisée, je veux parler du premier roman créole, le devenu célèbre *Atypa*. L'auteur attaché en est Alfred PAREBOU, en réalité un pseudonyme ayant donné lieu à maintes supputations propres à l'identifiant derrière tel ou tel personnage connu de l'époque (le dernier quart du XIX^e siècle). Il convient d'ailleurs de signaler que celles formulées par Marguerite FAUQUENOT elle-même restent, à ce jour, les plus cohérentes et les plus crédibles.

La réalisation de cette manière de trésor du créole guyanais répond à une véritable gageure. Et cela, pour peu, redisons-le, que l'on mesure à quel point la Guyane est, plus que toute autre terre créolophone, habitée de langues diverses et traversée de parures créoles d'origine extérieure, elles-mêmes issues de

¹ Voir à ce sujet « Aspects du bilinguisme guyanais-français » dans *Espace créole*, 1988, no. 6, pp. 7-42

² FAUQUENOT, Marguerite (traduit et annoté par) 1987 - *Atypa*, d'Alfred PAREBOU, PUGGEREC L'Harmattan

toutes les îles de la Caraïbe. Il s'agit assurément d'un ouvrage très attendu par la corporation des créolistes en général, laquelle connaît les travaux de son auteur, le premier à avoir inscrit dans une perspective systémique les travaux descriptifs sur le créole guyanais à base lexicale française⁴; il l'est aussi, singulièrement, par le public local pour qui, bien plus encore qu'une enquêtrice, Marguerite FAUQUENOY aura été un visage, certes, épisodique (au rythme des missions d'enquêtes) mais qui, à la longue (sur pas moins de trois décennies), malgré l'usure du temps et le renouvellement des générations, aura acquis notoriété et familiarité. Au point que, bien plus encore qu'un visage, elle est une figure désormais incontournable du monde guyanais. Quant aux hommes et femmes de culture qui, de par le vaste monde, s'intéressent aux réalités linguistiques coloniales et post-coloniales, soit par simple curiosité, soit parce qu'ils en participent de façon existentielle, ils y trouveront, à n'en pas douter, matière utile et féconde.

Tout cela étant dit, les investigations lexicographiques qui supportent ce travail ne se sont pas limitées à un espace restreint, confiné à une région ou à un genre littéraire, l'auteur ayant toujours eu à cœur d'inscrire dans une vision intégrée l'ensemble des pratiques linguistiques liées au créole guyanais. De fait, les parties de l'intérieur du pays accessibles seulement par voie fluviale ne sont pas en reste, d'autant que la langue créole n'est pas restée, loin s'en faut, étrangère au parcours des chercheurs d'or. La grande diversité des langues créoles liés à aux origines de ces dernières ne pouvait, d'ailleurs, que compliquer la tâche. L'ensemble de ces pratiques, si elles ont pour fondement l'activité langagière, n'a pas manqué d'être également pris en compte par l'auteur dans leurs expressions culturelles multiples et variées.

Ce dernier affronte victorieusement les difficultés inhérentes à l'élaboration du dictionnaire d'une langue dont l'une des caractéristiques est la faiblesse ou l'absence d'une tradition descriptive. De plus, la lexicologie et la sémantique créoles (notamment dans leur dimension sémasiologique et onomasiologique) n'ayant pas encore atteint le degré de développement souhaitable, aucun lexicographe ne dispose, à ce jour, d'une base totalement sûre pour sa description. Autant de limitations qui ont pourtant été dépassées par cet ouvrage. Les difficultés les plus redoutables auxquelles l'auteur pouvait s'attendre correspondent, en l'occurrence, au versant créole-français. Si on considère que les termes se référant aux *realia* spécifiques (concernant, par exemple, la faune ou la flore) constituent la croix de tout lexicographe, on notera que leur traitement apporte de judicieux renseignements pour la connaissance de l'espace guyanais.

Chacun le sait, un dictionnaire n'est pas un traité de sémantique appliquée. Pour autant, l'auteur de celui-ci, en touchant aux limites du genre, gère au mieux les exigences posées par l'incontournable question du sens. Il y a lieu, en

⁴ SAINT-JACQUES-FAUQUENOY, Marguerite, 1972.- *Analyse structurale du créole guyanais*, Paris : Klinkcsieck

effet, de signaler, entre autres faits, l'exploitation de champs notionnels, grâce à quoi sont énumérés les traits principaux des différents lexèmes. Il n'est alors que de se référer à l'entrée *dilo*, laquelle se trouve, d'ailleurs, avoir une triple fonctionnalité puisque ladite entrée recouvre un substantif, un adjectif et un second terme de composé. Ce mot présente un large spectre dont les diverses valeurs attestées sont illustrées par un nombre très important d'attestations.

Il n'est pas inutile de noter qu'un dictionnaire bilingue, s'il est réussi, constitue l'antichambre d'un dictionnaire monolingue. Ce stade est, en effet, censé correspondre à une étape beaucoup plus accomplie que la précédente. À ma connaissance, un tel stade demeure encore virtuel, malgré quelques tentatives méritoires mais encore parcellaires et non publiées, à ce jour. Une maturation est nécessaire, à laquelle participe une certaine accumulation d'expériences lexicographiques de bon aloi. Cette phase ne peut donc être atteinte que si, précisément, les caractéristiques du genre de celles présentées par le *Dictionnaire bilingue du créole guyanais* servent de tremplin à sa survenue.

La présente livraison ressortit en définitive à une véritable encyclopédie de la créolité guyanaise. Elle constitue donc aussi tout à la fois un vaste recueil d'expressions et de locutions figurées, une perspective étymologique par les nombreuses comparaisons avec d'autres langues, et un trésor de citations, de proverbes et de structures du vocabulaire, un index de la faune et de la flore, un ensemble de comparaisons courantes, un précis de grammaire et un synopsis de la formation du vocabulaire. Bref, tout un imaginaire s'y trouve convoqué et mis en branle. Il est au service d'une appropriation des plus nécessaires, à l'heure où une mondialisation forcenée tendrait plutôt à brouiller les repères et désenrayer les esprits. Aussi a-t-on plaisir à constater que la conception qui a présidé à l'élaboration de cette composante guyanaise d'un dictionnaire plus vaste, conçu à l'échelle de la zone américano-caraiïbe tout entière, s'épanouit dans cet ouvrage avec une abondance du meilleur aloi.

Revenons quelque peu sur la caractéristique pandialectale postulée au début. On peut s'interroger sur l'intérêt épistémologique ou alors simplement pratique de pareille visée globalisante. En réalité, elle est de nature à préparer une mise en contact non seulement des langues créoles mais aussi de leurs locuteurs respectifs, tout en favorisant la prise de conscience des convergences et divergences dialectales. Par là même, elle préfigure et autorise (à condition, justement, que les locuteurs bénéficient d'un espace commun d'échange et d'interaction) l'émergence dans un avenir plus ou moins éloigné d'une possible *koïnè* créole (ou langue commune). Le processus par lequel une telle situation linguistique pourrait advenir n'est autre que la mutualisation des ressources des différents rameaux dialectaux, aujourd'hui éparpillés et dont la complémentarité comblerait bien des lacunes structurelles propres à chaque variante. Un bon dictionnaire créole est donc au service du remembrement (si tant est qu'il ait existé un créole commun d'où dériverait chacun d'entre eux), en tout cas, du rassemblement, du partage.

En ce sens, avec ce dictionnaire, on a affaire là à un instrument au service de la résistance à la décréolisation et, plus positivement, du développement de la langue créole (si tant est que l'évolution des langues relève du domaine du conscient et de la volonté). En favorisant une prise de conscience des structures lexicographiques et lexicogéniques de la langue, il doit aussi favoriser une meilleure vision des processus cognitifs de cette dernière. Il n'est pas impossible qu'une telle dynamique soit favorable, à terme, à l'éclosion de pratiques orales et scripturales novatrices et dont l'interaction ne peut être que prometteuse. À cet égard, si vaste est le champ du possible qu'il confine parfois à l'utopie. Aussi, sur la configuration de l'avenir linguistique de nos pays, le linguiste le plus averti, à défaut d'une vision claire, ne peut-il formuler que de bien vagues espoirs, voire, s'il se double d'un militant culturel, élaborer les projections les plus fantasmatiques.

Plus concrètement, on l'aura compris, un dictionnaire créole digne de ce nom s'inscrit *ipso facto* dans l'ordre institutionnel. Tout autant que les autres instances d'équipement de la langue que sont les prix littéraires, les dictées publiques, la signalisation des lieux, la création de certifications sanctionnant des formations scolaires ou universitaires (Baccalauréat, Professorat des Ecoles, CAPES de créole, cursus universitaire dans ses diverses déclinaisons jusqu'au doctorat) etc. Mais il relève aussi de l'ordre symbolique. Il constitue une référence pourvoyeuse de visibilité et de dignité à une langue trop longtemps minorée, dévaluée, aujourd'hui encore dénaturée, galvaudée, frelatée par un usage insécure, voire irresponsable et fautiveuse d'une certaine " déloyauté linguistique ", emportée dans l'épais maelström de la globalisation et de son cortège d'abandons, de démissions, de relégations. Référence, il est aussi recours normatif. À cet égard, se trouvent concernées, non seulement la pratique énonciatrice mais encore, tout particulièrement, la démarche graphique, dans sa dimension orthographique à l'usage des néophytes.

Cet ouvrage a vocation à être érigé en modèle stable auquel se porteront ou se reporteront les locuteurs en manque d'ancrage ainsi que tous les scripteurs hésitants, encore peu familiarisés avec un écrit créole trop peu enraciné dans l'expérience quotidienne des créolophones. Dans une telle perspective, cet outil qui, parmi d'autres, donne à observer la matérialisation de la langue, fonctionne non pas comme conserverie du passé mais comme conservatoire dynamique de traditions en perpétuel dépassement. C'est dire qu'un dictionnaire du créole a aussi une dimension politique, une donnée que le FAUQUENOY rend palpable et qui, du coup, récuse toute idéologie patrimonialiste, muséographique, en un mot... passéiste, sans pour autant du passé faire table rase. Très loin s'en faut !

Cet ouvrage constitue la composante guyanaise du grand dictionnaire des créoles à base lexicale française de la zone américano-caraiïbe initié conjointement par le Groupe d'Etudes et de Recherches en Espace Créolophone et Francophone (GEREC-F) de l'Université des Antilles et de la Guyane et le Département de Français de l'Université Simon Fraser (Vancouver, Colombie Britannique, Canada). Les travaux en ont été financés respectivement par le Conseil Régional de Martinique et le Conseil des Arts du Canada. Que ces deux instances en soient vivement remerciées.

